

Association « JE MONTE SUR SCENE »

Nouveau Règlement 2020

DANSE CLASSIQUE ET NEO-CLASSIQUE

AMATEURS ET PRE-PROFESSIONNELS

22 et 23 février 2020

Article 1 : Objet

L'association « Je Monte sur Scène » a pour but de promouvoir la danse classique et néo-classique au niveau national et international, de favoriser les rencontres entre les danseurs et les différentes écoles de danse.

Article 2 : Candidatures

Le concours est ouvert aux amateurs de 8 ans à 22 ans et aux pré-professionnels de 10 ans à 22 ans à la date du concours, soit au 22 février 2020 pour les amateurs et au 23 février 2020 pour les pré-professionnels.

Sont considérés comme pré-professionnels les candidats travaillant **au-delà de 4h de cours par semaine** dans la même discipline et n'étant pas engagés professionnellement au moment du concours.

Le ou la candidat(e) ayant obtenu(e) une médaille d'Or dans une catégorie ne peut plus se représenter dans celle-ci. Néanmoins, il (elle) peut se présenter dans la catégorie au-dessus, quel que soit son âge

Article 3 : Jury

Membres du jury: le jury est composé de personnalités du monde de la danse de réputation internationale.

Les décisions du jury restent souveraines et sont sans appel. Le jury se réserve le droit de ne pas décerner de prix.

Article 4 : Dates et lieu

Le 11^{ème} Concours « Je Monte sur Scène » aura lieu les :

Samedi 22 février 2020 Section « Amateurs »

Dimanche 23 février 2020 Section « Pré-professionnels »

A l'adresse suivante :

Théâtre Altigone

Place Jean Bellières

31650 Saint Orens-de-Gameville.

Dimensions de la scène: profondeur 10 m x largeur 15 m

Toutes informations complémentaires, ainsi que les horaires du concours (répétitions, passages) seront adressées en même temps que la convocation.

Article 5 : Sections, catégories, niveaux

Le concours « Je Monte sur Scène » comprend deux sections : l'une pour les amateurs et l'autre pour les pré-professionnels. Il est ouvert à toutes les écoles de danse régionales, nationales ou internationales

5.1. LA SECTION « AMATEURS »

5.1.1. Catégories

- ***Catégorie « Individuel » Filles et Garçons***

Niveaux	Ages
Préparatoire :	8/10 ans
Elémentaire	11/13 ans
Moyen*	13/15 ans
Supérieur*	15/22 ans

- ***Catégorie « Duo »***

Niveaux	Ages
Préparatoire :	8/10 ans
Elémentaire	11/13 ans
Moyen*	13/15 ans
Supérieur*	15/22 ans

- **Catégorie « Groupe » (3 à 15 participants)**

Niveaux	Agés
Elémentaire	8/13 ans
Moyen*	14/17 ans
Supérieur*	18 /22 ans

*Les pointes sont **obligatoires** pour les niveaux moyens et supérieurs

N.B. : pour les duos et groupes, il sera calculé la moyenne d'âge des participants, et **c'est l'âge moyen obtenu qui déterminera le niveau dans lequel le duo ou le groupe concourra.** Les duos et groupes ne pourront pas être composés de candidats de sections différentes : **les participants devront tous être amateurs.**

5.1.2. Variations et Chorégraphies

- **Variations de la Catégorie « Individuel »**

Les variations dans la catégorie « Individuel » sont **imposées.**

Les enchaînements des variations imposées doivent être scrupuleusement respectés. Le non-respect de cette clause entraînera automatiquement une perte de points pour le candidat. Néanmoins, la variation peut être transposée dans sa totalité côté gauche.

Ces variations sont téléchargeables sur fichiers à commander **uniquement à l'aide du bon de commande** auprès du comité organisateur **au prix de 25 €** (les fichiers ne doivent pas être dupliqués, *droits d'exclusivité*)

Les chorégraphies des variations imposées sont réservées au Concours « Je Monte sur Scène ». Il est strictement interdit d'utiliser ces variations pour d'autres concours ou représentations sur scène sans l'autorisation des chorégraphes.

- **Chorégraphies Catégories Duo et Groupe**

Les variations dans les catégories Duo et Groupe sont **libres.**

Elles sont minutées suivant les niveaux :

DUO

Niveaux	Durée
8/10 ans	2mn
11/13 ans	3mn
13/15 ans	4mn
15/22 ans	4mn

GROUPE

Niveaux	Durée
8/13 ans	4mn
14/17 ans	4mn
18/22 ans	4mn

Un dépassement de 10 secondes est autorisé. En cas de non-respect du minutage, le duo ou le groupe sera éliminé.

Chaque duo ou groupe doit produire un enregistrement musical de très bonne qualité sur **CD ou fichier en format Wave (.wav)**. Un mauvais montage ou enregistrement est susceptible de pénaliser les candidats.

Le support musical sera envoyé :

- soit par courrier postal à l'adresse du Comité organisateur s'il s'agit d'un CD,
- soit par e-mail à : musicjms31@gmail.com s'il s'agit d'un fichier.

Il est impératif d'envoyer le support musical **avant le 25 janvier 2020**, avec les indications suivantes :

- ✓ Nom et prénom du candidat
- ✓ Catégorie et niveau,
- ✓ Titre du ballet présenté,
- ✓ Nom du compositeur,
- ✓ Titre de l'œuvre d'où est tiré l'extrait
- ✓ Durée du ballet présenté.

Ne rien coller sur le CD. **Ce dernier doit être envoyé dans un boîtier avec les éléments demandés.** Il est vivement recommandé d'apporter **un CD supplémentaire** en format Wave **sur place**, en cas de problème le jour du concours.

NB : L'inscription du candidat ne sera prise en compte qu'après réception du support musical.

Dernier délai : 25 janvier 2020 (le cachet de la poste ou date d'envoi par e-mail faisant foi)

5.1.3 Tenues

La tenue exigée pour les Amateurs, catégorie « Individuel » est la suivante :

- Fille : collant chair, jupette courte tolérée (mi-cuisses maximum), justaucorps noir interdit.
- Garçon : collant gris, tee-shirt blanc.

Le port de bijoux n'est pas autorisé.

Pour les Amateurs en catégories Duo et Groupe, les variations doivent être exécutées en costumes appropriés. Les costumes trop couvrants, dissimulant la morphologie et les mouvements, ne sont pas autorisés.

5.2. LA SECTION « PRE-PROFESSIONNELS »

La section « Pré-professionnels » se compose des catégories suivantes :

- Catégorie « Individuel » Filles
- Catégorie « Individuel » Garçons
- Catégorie « Duo »
- Catégorie « Groupes » (de 3 à 12 participants)
- Catégorie « Pas de deux »

5.2.1. Variations

- **Variations de la Catégorie « Individuel » : cf. tableau ci-dessous**

Une variation libre est obligatoire pour les 10 à 14 ans. Les Filles du niveau 10/12 ans présenteront la variation sur demi-pointes, les Filles du niveau 12/14 ans la présenteront sur pointes.

Une variation libre et une variation du répertoire classique **sont obligatoires** pour les 15/22 ans.

Niveaux	Individuel Fille	Individuel Garçon
10/12 ans	<p>Variation libre classique sur 1/2 pointes</p> <p>Durée : 2' maximum</p>	<p>Variation libre classique</p> <p>Durée : 2' maximum</p>
12/14 ans	<p>Variation libre classique ou néo-classique sur pointes</p> <p>Durée : 2' maximum</p>	<p>Variation libre classique ou néo-classique</p> <p>Durée : 2' maximum</p>
15/17 ans	<p>Une variation du répertoire classique au choix du candidat.</p> <p><i>Attention : elle doit être choisie en dehors des chorégraphies protégées (ex Forsythe, Lifar, Balanchine, Béjart...). Elle doit être conforme à l'une des versions originales du répertoire utilisée par les grandes compagnies internationales.</i></p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Une variation libre : classique hors répertoire ou néo-classique ou contemporaine</p> <p style="text-align: center;">Durée : 2'30 maximum</p>	
18/22 ans	<p>Une variation du répertoire classique au choix du candidat.</p> <p><i>Attention : elle doit être choisie en dehors des chorégraphies protégées (ex Forsythe, Lifar, Balanchine, Béjart...). Elle doit être conforme à l'une des versions originales du répertoire utilisée par les grandes compagnies internationales.</i></p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Une variation libre : classique hors répertoire ou néo-classique ou contemporaine</p> <p style="text-align: center;">Durée : 2'30 maximum</p>	

- Variations des Catégories « Duo » et « Groupe » : cf. tableau ci-dessous

Pour les groupes et les duos, il sera calculé la moyenne d'âge des participants, et **c'est l'âge moyen obtenu qui déterminera le niveau** dans lequel le groupe ou le duo concourra. Les groupes et duos ne pourront pas être composés de candidats de sections différentes : **les participants devront tous être pré-professionnels.**

<i>Niveaux</i>	<i>Duo</i>	<i>Groupe</i>
10/12 ans		Chorégraphie libre classique ou néo-classique Durée : 3' à 4'
12/14 ans	Chorégraphie libre classique ou néo-classique Durée : 3' à 5'	Chorégraphie libre classique ou néo-classique Durée : 3' à 5'
15/17 ans	Chorégraphie libre classique ou néo-classique Durée : 3' à 5'	Chorégraphie libre classique ou néo-classique Durée : 3' à 5'
Duo 18/22 Groupe 15/22 ans	Chorégraphie libre classique ou néo-classique Durée : 3' à 5'	Chorégraphie libre classique ou néo-classique Durée : 3' à 5'

- Variations de la Catégorie « Pas de deux » : cf. tableau ci-dessous

Niveaux	Pas de deux
15/17 ans	<p>Un Pas de deux dans le répertoire classique : adage et coda obligatoires</p> <p><i>Attention : il doit être choisi en dehors des chorégraphies protégées (ex Forsythe, Lifar, Balanchine, Béjart...). Il doit être conforme à l'une des versions originales du répertoire utilisée par les grandes compagnies internationales.</i></p>
18/22 ans	<p>Un Pas de deux dans le répertoire classique et dans son intégralité : adage, variations et coda obligatoires</p> <p><i>Attention : il doit être choisi en dehors des chorégraphies protégées (ex Forsythe, Lifar, Balanchine, Béjart...). Il doit être conforme à l'une des versions originales du répertoire utilisée par les grandes compagnies internationales.</i></p>

Un dépassement de 10 secondes est autorisé. En cas de non-respect du minutage, les candidats seront éliminés.

Chaque candidat individuel, duo, pas de deux ou groupe doit produire un enregistrement musical de très bonne qualité sur **CD ou fichier numérique en format Wave (.wav)**. Un mauvais montage ou enregistrement est susceptible de pénaliser les candidats.

Il est impératif d'envoyer :

- **1 CD ou 1 fichier pour la variation du répertoire,**
- **1 CD ou 1 fichier pour la variation libre.**

Le support musical sera envoyé soit par courrier postal à l'adresse du Comité organisateur s'il s'agit d'un CD, soit par e-mail à: musicjms31@gmail.com s'il s'agit d'un fichier. Il est impératif d'envoyer le support musical **avant le 25 janvier 2020**, avec les indications suivantes :

- ✓ Nom et prénom du candidat
- ✓ Catégorie et niveau,
- ✓ Titre du ballet présenté,
- ✓ Nom du compositeur,
- ✓ Titre de l'œuvre d'où est tiré l'extrait,
- ✓ Durée du ballet présenté.

Ne rien coller sur le CD. **Ce dernier doit être envoyé dans un boîtier avec les éléments demandés.** Il est vivement recommandé d'apporter un CD supplémentaire en format Wave sur place en cas de problème le jour du concours.

N.B. : L'inscription du candidat ne sera prise en compte qu'après réception du CD/fichier.

Dernier délai : 25 janvier 2020 (le cachet de la poste ou date d'envoi par e-mail faisant foi)

5.2.2. Tenues

Toutes les variations doivent être exécutées en tenues appropriées. Les costumes trop couvrants dissimulant la morphologie et les mouvements, ainsi que les bijoux, ne sont pas autorisés.

Article 6 : Prix/Récompenses

Sur seule décision du jury, les prix seront attribués. Les prix sont susceptibles d'être modifiés. **En cas d'ex aequo, les récompenses en numéraire seront partagées.**

<i>SECTION</i>	<i>CATEGORIES</i>	<i>NIVEAUX</i>	<i>RECOMPENSES</i>
AMATEURS	Individuel OR	8/10 ans	100,00 € + stage JMS cours illimités
		11/13 ans	120,00 € + stage JMS cours illimités
		13/15 ans	140,00 € + stage JMS cours illimités
		15/25 ans	150,00 € + stage JMS cours illimités
	Duo OR	8/10 ans	150,00 € pour le Duo
		11/13 ans	150,00 € pour le Duo
		13/15 ans	150,00 € pour le Duo
		15/25 ans	150,00 € pour le Duo
	Groupe OR	8/13 ans	150,00 € pour le Groupe
		14/17 ans	150,00 € pour le Groupe
		18/22 ans	150,00 € pour le Groupe

SECTION	CATEGORIES	NIVEAU	RECOMPENSES
PRE-PROFESSIONNELS	Individuel OR	10/12 ans	120,00 € + stage JMS cours illimités
		12/14 ans	200,00 € + stage JMS cours illimités
		15/17 ans	250,00€ + stage JMS cours illimités
		18/25 ans	250,00 € + stage JMS cours illimités
	Duo OR	12/14 ans	150,00 € pour le Duo
		15/17 ans	150,00 € pour le Duo
	Pas de deux OR	15/17 ans	250,00 € pour le Pas de deux
		15/25 ans	250,00 € pour le Pas de deux
	Groupe OR	10/14 ans	150,00 € pour le Groupe
		15/22 ans	150,00 € pour le Groupe

Article 7 : Pièces à fournir et tarifs

La participation au concours « Je Monte sur Scène » nécessite de fournir impérativement **avant le 25 janvier 2020**, la date de la poste faisant foi :

- ✓ **La fiche d'inscription**
- ✓ **L'autorisation des majeurs ou parentale pour les mineurs**
- ✓ **La fiche du droit à l'image**
- ✓ **Le paiement de l'inscription au concours**, soit par chèque à l'ordre de « Je Monte sur Scène », soit par virement bancaire, soit en ligne par internet, au tarif de la catégorie choisie (cf. tableau des tarifs ci-dessous)
- ✓ **Le chèque de 12 € d'adhésion à l'association pour 2019-2020**, soit par chèque à l'ordre de « Je Monte sur Scène » (chèque séparé du chèque d'inscription), soit par virement bancaire, soit en ligne par internet
- ✓ **Un certificat médical ne pouvant être antérieur à la rentrée scolaire 2019**
- ✓ **Une photocopie de la carte d'identité**, du passeport ou de la carte de séjour, en cours de validité à la date du concours pour chaque candidat
- ✓ **2 photos d'identité** (avec chignon pour les filles, de préférence)
- ✓ **1 enveloppe affranchie** au tarif en vigueur et à l'adresse du candidat
- ✓ **1 CD ou fichier-mail au format Wave pour la section Amateurs catégorie Duo et/ou Groupe**
- ✓ **1 CD ou fichier-mail par variation, au format Wave, pour la section Pré-professionnels.**

-Tableau des tarifs -

Catégorie	Individuel	Duo	Groupe	Pas de deux
Tarifs avant le 04/01/2020 inclus (23h59)	45 € par candidat	25 € par candidat	10 € par candidat	25 € par candidat
Tarifs à partir du 05/01/2020 (00h00)	60 € par candidat	33 € par candidat	15 € par candidat	33 € par candidat

N.B. : Les supports musicaux (CD ou fichiers) des variations font parties intégrantes du dossier d'inscription. Tout dossier incomplet ou reçu **après le 25 janvier 2020** (le cachet de la poste ou la date d'envoi e-mail faisant foi) ne sera pas accepté.

Article 8 : Remboursement

L'inscription au concours pourra être remboursée uniquement en cas de blessure et/ou d'inaptitude physique à participer au concours sur justificatif et présentation d'un certificat médical.

En cas de non-participation au concours, l'adhésion à l'association « Je Monte sur scène » reste valable et ne sera pas remboursée.

Article 9 : Exclusion

Tout manquement au règlement entraînera l'exclusion immédiate du ou des candidats.

Autres motifs d'exclusion :

- candidats sous l'emprise d'alcool ou de produits dopants
- manque de respect envers les membres du jury, les organisateurs et les observateurs.

Article 10 : Acceptation

Le fait de s'inscrire implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 11 : Multimédias

Les candidats, amateurs comme pré-professionnels, acceptent les prises de vue, photos, films, dès leur arrivée au théâtre et ce, jusqu'à la clôture du concours.

Ces épreuves restent l'entière propriété de l'association « Je Monte sur Scène » qui peut, dans le respect de la bienséance, les utiliser à des fins publicitaires sans aucun dédommagement d'aucune sorte pour les personnes filmées ou photographiées.

Les films et les photographies personnels sont strictement interdits lors du concours.

Article 12 : Responsabilités/ Assurances

La responsabilité de l'association organisatrice du concours ne pourra être engagée pour tout préjudice moral, corporel ou matériel, causé à toute personne ou subi par elle, y compris les candidats et accompagnateurs, tant au cours des épreuves qu'au cours des déplacements occasionnés par le concours.

Les candidats devront s'assurer eux-mêmes contre tout préjudice moral, corporel ou matériel, causé à toute personne tant au cours des épreuves qu'au cours des déplacements occasionnés par le concours.

Article 13 : Autorité de recours

Le comité organisateur du concours est seul habilité à décider d'une éventuelle dérogation au règlement du concours.

Le comité organisateur du concours se réserve la possibilité de modifier les horaires dans le cas où le nombre de candidats l'exigerait.

Le comité organisateur du concours est le seul à pouvoir être en rapport avec les membres du jury pendant toute la durée du concours. Il ne prend pas part aux décisions du jury.

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

Article 14 : Accès à la salle de spectacles lors des répétitions

Les répétitions ont lieu le matin du concours. Seul le professeur accompagnateur muni de son badge est autorisé à entrer dans la salle de spectacle pendant la prise de plateau. Le badge nominatif sera remis à l'accueil. Pour ce faire, il sera demandé aux professeurs de **fournir une photo d'identité.**

Article 15 : Accès aux coulisses pendant le Concours

Pour des raisons de sécurité, l'accès aux coulisses est interdit à toute personne (professeur, parents, ...) étrangère à l'organisation.

Exception faite pour **les groupes** : 1 professeur par groupe sera autorisé à accéder aux coulisses. Pour ce faire, son nom devra être communiqué à l'organisation lors de l'inscription

du ou des groupes. Ils devront **impérativement** quitter les coulisses après la prestation de leur groupe.

Article 16 : Spectateurs

Le concours est ouvert au public. Les places sont vendues :

- Sur place les jours du concours,
- Par Internet sur le site de **Festik**, ou suivant le lieu indiqué sur le site JMS.

Les places ne sont pas numérotées.

Les candidats ne paient pas de droit d'entrée sur présentation de leur carte d'adhérent 2019-2020.

COMITÉ ORGANISATEUR :

Association *JE MONTE SUR SCENE*

16, rue Maurice Fonvieille, Apt 200,

31000 TOULOUSE

Téléphone : 00 33 (0)6 41 42 64 10

Email : jemontesurscene31@gmail.com

Site Internet : www.jemontesurscene.fr

Accès ALTIGONE :

Espace Culturel Altigone

Place Jean Bellières

31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Téléphone : 00 33 (0)5 61 39 17 39

Télécopie : 00 33 (0)5 62 24 39 20